



3 NOUVEAUX CONTRATS TERRITORIAUX SIGNÉS EN 2024

Le contrat territorial est l'outil privilégié de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour améliorer la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Cet outil financier permet la mise en œuvre d'actions visant à répondre aux enjeux d'un territoire et ce en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

Pour la Commission Locale de l'Eau, les contrats territoriaux sont un des outils opérationnels permettant d'atteindre les objectifs inscrits dans le SAGE. Ainsi tous les projets de contrats territoriaux sont soumis à l'avis de la CLE afin que celle-ci puisse s'assurer de la bonne prise en compte du SAGE et de ses enjeux.



© Olivier Constantin

En 2024, 3 nouveaux contrats territoriaux ont été engagés sur le bassin du Thouet :

Contrat Territorial de l'Argenton 2024-2026

Ce contrat, porté par l'Agglomération du Bocage Bressuirais et ses partenaires a été signé le 17 avril 2024 et va permettre de mettre en œuvre des actions « milieux aquatiques » sur les masses d'eau superficielles de l'Argenton et de ses affluents.

Contrat Territorial du Thouet 2024-2026

Ce contrat co-porté par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et leurs partenaires vise à mettre en œuvre des actions « milieux aquatiques » et « pollutions diffuses » sur le Thouet et certains de ses affluents ainsi que sur le captage AEP de la Fontaine Bourreau (Montreuil-Bellay). Il a été officiellement signé le 23 octobre 2024.

Contrat Territorial de la Fontaine de Son 2024-2026

Ce contrat Re-Source, porté par le syndicat Eau de Vienne – SIVEER et ses partenaires, sur le périmètre de protection du captage de la fontaine de Son (Saint-Léger-de-Montbrillais), a pour objectif d'améliorer la qualité des eaux brutes destinées à l'alimentation humaine. Ce nouveau contrat Re-Sources a été signé le 21 octobre 2024.

la Lettre

Numéro 16 - Décembre 2024

INFOS PRATIQUES

Destinée à tous les acteurs de l'eau et aux élus concernés par le SAGE, cette lettre présente sa démarche, son avancement, l'actualité de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du Thouet. La Commission Locale de l'Eau a choisi de diffuser largement cette lettre d'information.

Pour recevoir gratuitement chez vous les prochains numéros, il vous suffit d'en faire la demande auprès de l'animateur du SAGE.

POUR PLUS D'INFOS

Vous trouverez tous les travaux de la CLE du SAGE Thouet sur

WWW.SAGETHOUET.FR

Contact de la cellule d'animation :

Sage Thouet
Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
26 rue de la Grille
79600 SAINT-LOUP-LAMAIRÉ

05 49 64 85 98
sage.thouet@valleeduthouet.fr

- Olivier CUBAUD, Président de la CLE du SAGE Thouet

COMPOSITION DE LA CELLULE D'ANIMATION :

- Pierre PEAUD, animateur du SAGE Thouet
- Jocelyn ADAM, animateur du SAGE Thouet
- Yassine ENNABO, chargé de mission HMUC
- Lydie OGERON, assistante administrative

EDITO

10 ans, cela fait maintenant 10 ans que je préside la Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet.

Merci pour cette confiance que me témoignent les membres de la CLE en me reconduisant à cette fonction.

Pour ma part, je voulais saluer leur implication, leur participation, leur capacité à débattre et à s'écouter avec respect ; en dépit de points de vue, parfois, profondément divergents.

Je continuerai à exercer cette fonction avec le même état d'esprit et la volonté de conserver au débat la sérénité que mérite un enjeu aussi important que celui de l'eau.

Au-delà de faire vivre un SAGE désormais entré en vigueur, ce qui constitue une nouvelle étape importante dans la politique de l'eau sur notre bassin, le grand chantier que nous menons désormais est de faire aboutir l'étude HMUC.

En effet, celle-ci devra sur la base de données scientifiques incontestables, contribuer à redéfinir, retravailler en profondeur la politique globale de gestion de l'eau à l'échelle de notre bassin.

Dans l'attente de nos futurs travaux, je vous souhaite, au nom des membres de la CLE et de l'équipe d'animation du SAGE Thouet, une trêve de fin d'année sereine et heureuse.

Olivier CUBAUD,
Président de la CLE du SAGE Thouet

2 RÉINSTALLATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

3-4 ÉTUDE « HYDROLOGIE MILIEUX USAGES CLIMAT » (HMUC)

5 INFORMATIONS BASSIN DU THOUET

CONSULTATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Le projet d'enjeux pour le prochain Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2028-2033, adopté le 11 juillet dernier par le comité de bassin Loire-Bretagne, est maintenant soumis :

- à la consultation du public du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025,
- à celle des assemblées du 25 novembre 2024 au 25 mars 2025.

Site internet de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :
<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/consultation---les-enjeux-2028-2033-questions-importantes/les-enjeux-pour-2028-2033.html>

5

N° ISSN 2679-2669 - Crédit photo ©SMV/ c'estunsigne!

5

